



BILAN CONSOLIDE 2011

(En milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2011	2010
Goodwill		-	-
Autres immobilisations incorporelles		3 373	8 849
Immobilisations corporelles		1 074 625	992 705
Titres mis en équivalence	1	9 507	15 656
Autres immobilisations financières		19 199	30 409
ACTIFS IMMOBILISES		1 106 704	1 041 619
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2	32 867	34 454
ACTIFS NON COURANTS		1 139 571	1 076 073
Stock		83 845	95 011
Clients et comptes rattachés		47 976	47 690
Autres actifs courants		156 363	134 973
Placements et autres actifs financiers		9 489	11 751
Liquidités et équivalents de liquidités		139 508	216 342
ACTIFS COURANTS		437 181	505 767
TOTAL BILAN		1 576 752	1 581 840
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		434 382	597 802
Capital de la société mère		106 199	106 199
Réserves consolidées	3	488 310	479 226
Résultats reportés consolidés	4	- 13 624	15 125
Résultat consolidé, part du groupe	5	- 146 503	- 2 749
INTERETS MINORITAIRES (IM)	6	3 253	3 946
Part des IM dans les capitaux propres des filiales		2 293	2 201
Part des IM dans les résultats des filiales		961	1 745
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		437 636	601 748
PASSIF NON COURANTS		469 307	504 746
Emprunts		395 827	451 006
Provisions	7	58 055	35 965
Autres passifs non courants		15 425	17 775
PASSIFS COURANTS		669 809	475 345
Fournisseurs et comptes rattachés		214 469	154 136
Autres passifs courants		248 859	198 833
Concours bancaires et Autres passifs financiers		206 481	122 377



ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2011

(Du 1er janvier au 31 décembre 2011)			
(En milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2011	2010
Revenus	8	1 027 673	1 111 633
Autres produits exploitation		52 476	64 852
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 080 149	1 176 485
Achats consommés		-407 291	-389 492
Charges de personnel		-249 008	-219 062
Redevances aéronautiques		-264 774	-276 634
Dotations aux amortissements et aux provisions		-115 251	-135 627
Autres charges d'exploitation		-134 247	-134 140
CHARGES D'EXPLOITATION		-1 170 571	- 1 154 975
RESULTAT D'EXPLOITATION DES SOCIETES INTEGREES		- 90 422	21 510
Charges financières		-44 498	-19 349
Produits financiers		6 460	11 396
Autres gains (pertes) ordinaires		-10 748	- 6 004
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		- 139 209	7 552
Impôts sur le résultat	9	- 254	- 7 987
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		- 139 462	- 435
Dotations aux amortissements du Goodwill		-	-
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	10	- 6 080	- 566
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		- 145 542	- 1 004
Intérêts minoritaires		- 961	- 1 745
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		- 146 503	- 2 749



L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2011

	2011	2010
(En Milliers de Dinars Tunisien)		
Résultat net des sociétés Intégrées	-145 543	12 277
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Dotations aux amortissements et aux provisions	115 251	107 780
Impôts différés	12	264
Plus value de cession	-467	-123
Autres éléments transférés dans le processus d'investissement		
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	9 600	9113
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-21 146	129 311
(-) Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 49 952	-65 013
Flux de trésorerie net généré par l'exploitation	-71 099	64 298
Acquisitions d'immobilisations	-26 965	-169 721
Cessions d'immobilisations	6 471	55 143
Intérêts et Dividendes reçus	6 016	7774
Incidences des variations du périmètre		
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-14 477	-106 804
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-2 894
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 734	-1 855
Augmentation du capital en numéraire	-	-
Emprunts nouveaux	69 205	156 716
Remboursement d'emprunts	-56 940	-131 935
Flux de trésorerie net lié au financement	10 531	20 332
Incidence des variations de cours de change sur les liquidités	-1 840	-4 017
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-76 885	-26 191
Trésorerie nette d'ouverture	216 342	242 004
Trésorerie nette de clôture	139 457	215 813



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



Référentiel comptable

Les états financiers consolidés (EFC) ont été établis conformément aux normes comptables tunisiennes régissant la consolidation (NCT 35 à NCT 39) et selon la norme IAS 12 en ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés ainsi que la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » traitant la conversion en monnaie de présentation les activités à l'étranger « SCIESSAFA »

Les chiffres sont exprimés en Milliers de Dinars.

Choix des méthodes de consolidation

Pour définir la méthode de consolidation le groupe TUNISAIR a effectué les choix suivants :

- ✎ Ainsi pour AMADEUS SA : malgré la détention de l'actionnaire AMADEUS international de la substance du pouvoir en ce sens que le cœur du métier (savoir-faire) est entre ses mains, le groupe TUNISAIR a opté pour le critère de droit de vote (70%) du fait qu'il est plus conforme à l'esprit de la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 sur les groupes de sociétés plutôt que le critère du pouvoir économique relevant plus des référentiels internationaux.
- ✎ Pour TUNISIE CATERING : celle-ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence ; qui était en concurrence avec la méthode de l'intégration globale car le pourcentage des droits de vote détenu (45%) pouvait, selon la présomption prévue par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001, être considéré comme constituant un contrôle et ouvrir la voie à la consolidation globale. Toutefois, des accords internes entre les actionnaires prévoient que la gestion effective devrait toujours revenir à NEWREST, actionnaire à hauteur de 34%, ce critère expressément prévu par les textes tunisiens, a été retenu par le groupe pour le choix de la méthode de consolidation.
- ✎ Pour AISA : on a choisi la méthode d'intégration proportionnelle suite au contrôle conjoint exercé sur celle-ci conformément à l'accord contractuel entre actionnaires (pacte des actionnaires en date du 05/06/2008).
- ✎ Pour toutes les autres sociétés du périmètre, il n'y avait aucune ambiguïté sur le choix du critère d'analyse du contrôle. La définition des méthodes de consolidation a été effectuée sur la base du pourcentage des droits de vote détenus.



Principales conventions, Méthodes et procédures comptables adoptées

- Les conventions comptables de base énoncées par le cadre conceptuel tunisien ont été respectées pour l'établissement des états financiers consolidés. Il en est principalement des conventions suivantes :
 - ✓ Les états financiers consolidés sont évalués au coût historique.
 - ✓ Le principe de la prééminence de l'économie sur le droit (et de la substance sur la forme) a été largement observé. Le retraitement des états financiers individuels a été effectué selon cette logique.
 - ✓ Le principe de comparabilité : Les états de 2011 et de 2010 ont été établis selon les mêmes méthodes.
- Les impôts différés ont été traités partiellement. En effet, seuls les impôts différés induits par les écritures de consolidation ont été comptabilisés et présentés selon les prescriptions de la norme IAS12.
- Aucun Goodwill n'a été enregistré car toutes les prises de participations ont été effectuées à la constitution des différentes sociétés. Pour la SCI ESSAFA, le coût d'acquisition des titres correspond à la juste valeur de la participation.
- Les opérations internes entre la société mère et les différentes sociétés du périmètre ont été éliminées, en totalité (pour les sociétés intégrées globalement) ou partiellement (pour les sociétés et les sociétés intégrées proportionnellement). Il ne s'agit pas seulement des prestations internes (achats, ventes) mais aussi des provisions internes constituées sur les titres de participations et les cessions internes d'actifs.
- Les pertes revenant aux minoritaires dans les filiales ainsi que toute perte future dépassent leurs intérêts minoritaires dans les capitaux propres (Capitaux propres négatifs) sont imputés aux intérêts minoritaires Conformément au paragraphe 24 de la norme comptable numéro 35.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION



Les quatre étapes du processus de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Homogénéisation des méthodes comptables
- ✓ Intégration des données
- ✓ Elimination des comptes et des opérations réciproques
- ✓ Répartition des capitaux propres

DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque exercice.





Périmètre de consolidation

La filiale Mauritania Airways a été exclue, courant l'année 2011, du périmètre de consolidation du groupe Tunisair. En effet un jugement a été prononcé depuis le 15 Aout 2012 à l'encontre de cette filiale pour débiter les procédures de liquidation judiciaire vu qu'elle a été déclarée en mode de cessation de paiement depuis 2011.

Méthode de consolidation	Sociétés	Activité	Droits de vote
Sociétés intégrées globalement		Prestations de services pour les compagnies Aériennes.	100%
		Entretien et réparation des avions et des équipements avioniques	100%
	SCI ESSAFA	Immobilier	99,9%
	TUNISAIR EXPRESS	Transport aérien	88,73%
		Prestations informatiques et Télécom	70%
Société intégrée proportionnellement		Services informatiques et Télécoms	50%



Sociétés mises en équivalence		Catering	45%
		Formation Aéronautique	34%

Notes Relatives Aux Postes Des Etats Financiers consolidés :

Note préliminaire

Les chiffres consolidés n'étant pas significativement différents de ceux de la société mère, nous renvoyons les lecteurs aux notes relatives aux états financiers individuels de cette dernière. Nous nous limitons ci-après à fournir des détails et explications sur les seuls postes spécifiques à la consolidation ou ceux affectés de manière relativement importante par cette dernière.

Note 1 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE (T.M.E)

En DT	2011	2010
- Titres TUNISIE CATERING	3 753	8 656
- Titres ATCT	5 753	7 000
Total	9 506	15 656

Les titres mis en équivalence sont évalués pour la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de la société détenue, y compris le résultat de l'exercice.

**NOTE 2 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

En DT	2011	2010
Impôt différé Actif (a)	5	118
Autres actifs non courants	32 862	34 336
Total	32 867	34 454

(a) L'impôt différé actif correspond aux économies fiscales futures liées aux décalages temporels entre les résultats comptables et fiscaux. Ces économies sont analysées comme suit :

En DT	2011	2010
Impôt différé Tunisair	-	-
Impôt différé TUNISAIR EXPRESS	5	118
Total	5	118

Les économies fiscales différées sont affectées aux capitaux propres lorsqu'elles concernent les années antérieures ou incluses dans le résultat lorsqu'elles sont relatives à l'exercice.

NOTE 3 : RESERVES CONSOLIDEES

En DT	2011	2010
Réserves de la société mère	473 930	472 794
Réserves générées par la consolidation (b)	14 380	6 432
Total	488 310	479 226

Les réserves consolidées correspondent d'une part aux économies nettes d'impositions différées lorsque les différences fiscales temporelles concernent les exercices antérieurs et d'autre part aux différentes éliminations internes ou d'homogénéisation des comptes individuels et des écarts induits par l'élimination des titres des filiales.



(b)	2011	2010
Réserves consolidées provenant des impôts différés	-87	- 6 066
Autres réserves consolidées	14 467	12 498
Total	14 380	6 432

NOTE 4 : RESULTATS REPORTES CONSOLIDES

Les résultats reportés consolidés correspondent à ceux de la société mère du fait :

- ✓ que les résultats reportés des sociétés intégrées globalement ont été répartis avec les autres capitaux propres de ces entités lors de leur consolidation;
- ✓ et que ceux des sociétés mises en équivalence ont été pris en compte lors de l'évaluation des titres au bilan consolidé sans qu'ils soient transférés dans ce dernier.

NOTE 5 : RESULTAT CONSOLIDE, PART DU GROUPE.

En DT	2011	2010
TUNISAIR	-109 039	-16 347
TUNISAIR HANDLING	-10 452	12 945
TUNISAIR TECHNICS	-17 193	-3 650
AMADEUS	4 475	4 081
TUNISAIR EXPRESS	- 7 546	- 40
ESSAFA	715	722
AISA	- 1382	107
TUNISIE CATERING	-4 835	-783
ATCT	- 1 245	214
Total	- 146 503	-2 749

Le résultat consolidé revenant au groupe correspond au résultat net des sociétés intégrées globalement et proportionnellement (mère et filiales) après déduction de la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires dans les filiales et après prise en compte de la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, le tout après les éliminations internes opérées et prises en compte des impôts différés rattachables à l'exercice.

**NOTE 6 : INTERETS MINORITAIRES**

En DT	2011		2010	
	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS
AMADEUS	345	1 918	324	1 749
ESSAFA	8	1	8	1
TUNISAIR EXPRESS	1 940	- 958	1 869	- 5
S/TOTAL	2 293	961	2 201	1 745
TOTAL	3 254		3 946	

- ✓ Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres correspondent à la part des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans la situation nette des filiales après les différentes éliminations et homogénéisations.
- ✓ La part des minoritaires dans le résultat correspond aux intérêts des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans les résultats des filiales (sociétés intégrées), après éliminations internes et au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les minoritaires.

NOTE 7 : PROVISIONS

En DT	2011	2010
TUNISAIR	31 357	11 255
TUNISAIR HANDLING	9 621	9 570
AMADEUS	16 688	14 809
TUNISAIR EXPRESS	389	331
Total	58 055	35 965

**NOTE 8 : REVENUS**

Les revenus de l'exercice après élimination des opérations intra groupe s'analysent comme suit :

En DT	2011	2010
TUNISAIR	929 878	993 386
TUNISAIR HANDLING	37 281	66 298
TUNISAIR EXPRESS	34 176	32 246
AMADEUS	11 015	10 743
TUNISAIR TECHNICS	16 248	8 788
ESSAFA	351	124
AISA	14	48
Total	1 027 673	1 111 633

NOTE 9 : IMPOT SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

En DT	2011	2010
Impôt différé (économies)	-12	-265
Impôt exigible	-241	-7 723
Total	-253	-7 988

L'impôt différé actif enregistré dans le compte de résultat consolidé correspond aux économies fiscales liées aux impôts induits par les retraitements de consolidation.

NOTE 10 : QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.

Les parts dans les résultats des sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

En DT	2011	2010
- ATCT	-1 245	214
- TUNISIE CATERING	- 4 835	-782
Total	- 6 080	- 568